

> sommaire

3 Brèves

4 Editorial

5-6 Actualités

- Épierrage fin et mécanisation
- Assises des Hauts : le rôle de la canne
- Récolte mécanique : l'exemple antillais
- La Chambre d'Agriculture a 150 ans

8-9 • La convention canne 2006 - 2015

10-11 Portrait - Métier

- André Minatchy, Planteur et élu
- Émilie Fillols, ingénieure développement

11-26 Dossier

- Croire en l'avenir ! Les résultats de 2 enquêtes auprès des planteurs et du public

13-20 Cahier technique

- Les analyses de sols

28-29 Di a nou tout

- Le financement des replantations
- Comment embaucher des Rmistes ?

CARO CANNE N°10 - AOÛT 2006
 REVUE TRIMESTRIELLE DE CANNE PROGRÈS
Directeur de la publication :
 Bernard Siegmund - Président de l'ARTAS
Rédaction : ARTAS
 Annie Lebot - Olivier Soufflet
Conception et réalisation : High-Tech Consultant
Photos : J.M. Grenier, H.Douris, FLA/CEDUS,
 Chambre d'agriculture
Information et abonnement :
 ARTAS c/o CERF - BP 315
 40 route Gabriel Macé - 97490 Sainte-Clotilde
 Tél. : 0262 28 21 29 - Fax : 0262 29 05 07
Imprimerie : NID - Dépôt légal : en cours
Tirage : 6 000 exemplaires
Diffusion : ARDP et Canne Progrès
Prix au numéro : 2 €
Ont participé à ce numéro :
 • Chambre d'agriculture • CIRAD
 • CPC • CTICS • Conseil Général
 • CERF • DAF • Industriels du Sucre



Le site de la filière canne-sucre
www.canne-progres.com

Ouverture des pôles canne

Bois-Rouge, Tamarins, Beaufonds, Langevin, Le Gol et Casernes. Comme prévu, 6 pôles canne ouvriront leurs portes pendant la campagne 2006 (Langevin en 2007). Les Pôles canne sont des plates-formes multi-services destinées à simplifier les démarches administratives et techniques des agriculteurs. Ce sont aussi, par la même occasion, des points de rencontres avec les techniciens agricoles et d'échanges entre planteurs. Les pôles canne n'en sont qu'à leur début. Outre les cellules planteurs du CTICS, ils réunissent plusieurs services d'appui aux planteurs tels que les maîtres d'œuvre de travaux agricoles, les techniciens replantation de la SICA Canne Réunion, les services de développement agricole des industriels et d'autres organismes agricoles, tels que la Chambre d'agriculture ou la Safer, sous forme de permanences. Les planteurs peuvent déjà y trouver bon nombre de réponses à leurs questions.

« Journée canne à sucre » à la foire agricole de Bras-Panon

Dans le cadre des journées agricoles de la 31^e foire de Bras-Panon, les acteurs de la filière canne et la Chambre d'agriculture ont organisé le 11 juin une matinée consacrée à la culture de la canne, notamment, avec des démonstrations de matériels. Une centaine d'agriculteurs ont observé diverses machines en action. Pour la plantation, une planteuse Bonnel multifonctions, un pic sillonneur enfouisseur de tuyau d'irrigation, un tracteur «chenillard» pour les cultures en pente.



Pour l'entretien des cultures, un tracteur haut de gamme, un pulvérisateur, épandeur à engrais et tracteur enjambeur, ces matériels sont disponibles à La Réunion mais peu utilisés. Ces démonstrations avaient donc pour but de montrer les atouts de la mécanisation en coûts et gain de temps. Il s'agissait aussi de promouvoir les possibilités offertes par le regroupement des agriculteurs en CUMA ou en coopératives pour pouvoir acquérir et exploiter ces matériels en commun.

La recherche cannière marque des points

A la suite du séminaire sur la recherche cannière tenu en octobre 2004, diverses pistes de valorisation des co-produits de la canne avaient été identifiées. Une proposition de recherche du Cerf visant à valoriser l'acide aconitique, un produit contenu dans la canne, a été retenu par le gouvernement dans le cadre d'un appel d'offres. Ce projet a été labellisé par le Pôle de compétitivité de La Réunion. Présent dans la mélasse et, après distillation du rhum, dans la vinasse, l'acide aconitique peut entrer dans la fabrication de plastiques, d'acidulants pour l'agroalimentaire, d'agents pharmaceutiques et phytosanitaires. Les premières observations laissent apparaître une concentration qui pourrait permettre d'en extraire 2 000 tonnes par an. Dans une première phase, la recherche va étudier, parmi ces utilisations potentielles, la meilleure possibilité de valorisation de l'acide aconitique. Il s'agira ensuite d'étudier la faisabilité industrielle.